

COMPTE RENDU REUNION du Conseil Municipal du 29 juin 2017

Présents : BIGLIA Jean-Paul, Maire, BONNARD Paul, BABOLAT Coraline, DURAND Maël, GIRAUD Sylvain, JACQUEMIN Emilie, JANIN Éric, JOUX Alexandre et LASSEIGNE Paul.

Secrétaire : Madame BABOLAT Coraline a été élue secrétaire de séance.

A la demande de la gendarmerie de Lhuis, M. Ménard, Maréchal des logis chef et Mme LOCHON, GAV, ont été invités par Monsieur le Maire pour faire connaissance des élus de la commune et découvrir le déroulement d'une séance de conseil municipal.

1. Rapport pour les régies communales sur les services EAU et ASSAINISSEMENT 2016 :

A l'unanimité, ces deux rapports ont été approuvés sans aucune remarque.

2. Studio communal : choix du locataire :

Mme CLERY Audrey occupera le studio communal à compter du 1^{er} juillet 2017.

3. Convention entre la commune et la CCPA pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du droit des sols à compter du 1^{er} juillet 2017 :

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention entre la commune et la CCPA. A partir du 1^{er} juillet 2017 c'est la CCPA qui instruira les dossiers d'urbanisme à la place de la DDT.

4. Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux :

Suite à une réunion d'information avec les services fiscaux de Bourg, il est nécessaire que les communes s'engagent aux côtés du Trésor Public pour le recouvrement des produits locaux. Le conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et le trésor public d'Ambérieu.